

## LES TRAVAUX EN COPROPRIÉTÉ De la planification à la livraison

12 novembre 2016 - Holiday Inn Laval

8 h 30 - 9 h	<b>Accueil et inscription</b>	12 h - 13 h	<b>Pause-dîner</b>
9 h - 9 h 15	<b>Akitronic, leader en gestion des risques</b> <i>Robert Demers, président</i>	13 h - 14 h	<b>Comment préparer ses travaux et choisir le bon entrepreneur?</b>
9 h 15 - 10 h	<b>L'étude de fonds de prévoyance : maîtrisez la destinée de votre copropriété</b> L'étude de fonds de prévoyance est à la base de la réussite de la planification des travaux en copropriété. Encore trop rare, elle est pourtant indispensable à toutes les copropriétés, à condition qu'elle soit réalisée dans les règles de l'art. Quelles sont les caractéristiques d'une bonne étude de fonds de prévoyance et comment s'en servir efficacement pour conserver la valeur de votre copropriété? <i>Réjean Touchette, technologue professionnel, Cossette &amp; Touchette inc.</i>	14 h - 14 h 15	De l'élaboration du cahier des charges au choix de l'entrepreneur, la préparation des travaux est une étape cruciale. Cette conférence vous donnera des outils pratiques pour mieux cibler et exprimer vos besoins, améliorer vos processus de soumission et comprendre si l'entrepreneur auquel vous vous adressez est la bonne personne pour le travail que vous souhaitez lui confier. <i>André Bourassa, architecte, Bourassa Maillé Architectes inc.</i>
10 h - 10 h 15	<b>Pause-café</b>	14 h 15 - 15 h 15	<b>Pause-café</b>
10 h 15 - 11 h	<b>Le carnet d'entretien : un outil de gestion et un journal de bord</b> Le carnet d'entretien est autant la mémoire de l'immeuble que le manuel d'instruction pour son entretien. Les travaux du comité du RGCCQ sur la standardisation des carnets d'entretien seront présentés et vous serez informé des lignes directrices pour réaliser et tenir votre carnet d'entretien avec succès! <i>Benoît Allaire, technologue professionnel, ALLB inc.</i>	15 h 15 - 16 h	<b>Défauts, délais et extras : comment les éviter et les gérer</b> Certains chantiers ne se déroulent pas comme prévu. Parmi les irritants les plus courants, on retrouve des délais trop longs et des factures plus élevées qu'escompté. Vous pouvez également être aux prises avec des défauts dans la qualité des matériaux ou du travail effectué. Apprenez comment gérer ces situations et faire valoir vos droits. <i>Georges Fallah, architecte, G.A.P. Immeubles inc.</i> <i>Clément Lucas, avocat, de Grandpré Joli-Coeur, S.E.N.C.R.L.</i>
11 h - 12 h	<b>La répartition des coûts des travaux : qui paie quoi?</b> Parties privatives, parties communes et parties communes à usage restreint, qui est responsable d'effectuer les travaux et surtout, qui doit payer? Cette conférence se penche sur la répartition des dépenses en cas de travaux, en prenant en compte leur nature et les particularités rencontrées dans les déclarations de copropriété. Vous saurez également comment faire face à un CA négligent ou des copropriétaires récalcitrants envers les travaux. <i>Yves Joli-Coeur, avocat émérite, de Grandpré Joli-Coeur, S.E.N.C.R.L.</i>		<b>Table ronde</b>

**Inscription obligatoire au [www.rgcq.org](http://www.rgcq.org) ou par téléphone en composant le 514-916-7427, poste 1**

Les membres du RGCCQ bénéficient d'un tarif préférentiel. Le prix d'entrée comprend le repas et le livret des conférences. Le stationnement est gratuit pour les participants.

**Consultations juridiques gratuites toute la journée.**